EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres:

En exercice: 29

Présents : **21** Représentés : **4**

Qui ont pris part à la délibération : 25

Date de la convocation : 07/01/2019

Date d'affichage: 09/01/2019

de la Commune de COGOLIN Séance du jeudi 17 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 17 janvier à 19h30 heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE Maire,

PRESENTS: Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Anthony GIRAUD - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI - Erwan DE KERSAINTGILLY

<u>POUVOIRS</u>: Éric MASSON à Marc Etienne LANSADE / Valérie ROBIN à Régine RINAUDO / Renée FALCO à Audrey TROIN / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT

<u>ABSENTS</u>: Pascal CORDÉ - Jonathan LAURITO - Jeanne LAURITO - Manuel REQUIN -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Il appartient au Conseil municipal de dénommer les voies, parkings et ronds-points, etc... De même, le Maire tient de ses pouvoirs de police généraux le droit de contrôler les dénominations de toutes les voies y compris privées.

Il convient de dénommer une partie de la rue du Volcan, côté route des Mines, dont le nom est absent, **impasse Maravieille**, conformément au plan ci-joint.

N° 2019/002

DENOMINATIONS DE VOIES, PARKINGS ET RONDS-POINTS : IMPASSE MARAVIEILLE



CM 17/01/2019

N° 2019/002

DENOMINATIONS DE VOIES, PARKINGS ET RONDS-POINTS : IMPASSE MARAVIEILLE

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur cette dénomination.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

- d'entériner la dénomination ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A l'UNANIMITE.

Le Maire

Marc Étienne LANS